

MES DÉCHETS GUIDE PRATIQUE 2026

Parce que chacun de mes gestes compte !



Collecte et traitement
des déchets ménagers

Un souci de bac
ou de collecte ?
Une demande
de carte de
déchèterie ?
Rendez-vous sur
notre site internet,
onglet
« mes démarches »
en ligne !



www.syvalorm.fr

SYVALORM Loir & Sarthe
11 rue Henri Maubert
72 120 Saint-Calais
02 43 35 86 05

NOUVEAU !



Une application mobile
gratuite pour gérer
ses déchets en ligne

L'application est téléchargeable
sur l'APP STORE et Google Play

Un outil de gestion des déchets
en phase de test mis à disposition
des usagers en partenariat avec PAPREC

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

en plastique en métal en cartonnette en papier



EN VRAC
NON EMBOITÉS
BIEN VIDÉS



LE VERRE



TOUS LES PAPIERS



LES DÉCHETS
NON VALORISABLES



LES TEXTILES &
CHAUSSURES

- EN SACS FERMÉS !
- PROPRES ET SECS !
- MÊME USÉS, ILS SERONT VALORISÉS !



LES BIODECHETS

DÉCHÈTERIES

Déchets acceptés :

- Cartons
- Déchets verts
- Filières spécifiques

- Déchets dangereux
- Déchets toxiques
- Déchets volumineux

Déchets refusés :

- Amiante
- Cadavres animaux
- Produits explosifs

- Médicaments
- Déchets radioactifs
- Déchets d'activités de Soins

ACCÈS DÉCHETERIE



PARTICULIERS

Liste non exhaustive !



Syvalorm

SYNDICAT DE VALORISATION
DES ORDURES MÉNAGÈRES

Grâce à votre geste de tri en 2024 : 25 958 tonnes de déchets ont été valorisées !

CALENDRIER DE COLLECTE 2026

ATTENTION

10 COMMUNES
changent de jour
et/ou semaines de
collecte en 2026

- Chahaignes
- Chauvigny du Perche
- Conflans sur Anille
- La Fontenelle
- Le Poislay
- Pruillé l'Eguillé
- St Vincent du Lorouër
- Ternay
- Valennes
- Vallée de Ronsard

72

41

Je repère
la couleur de
ma commune et
je trouve mes
jours de collecte
de l'année.



SEMAINE PAIRE

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

SEMAINE IMPAIRE

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

La Ferté-Bernard :

Semaine impaire : ordures ménagères + emballages
Semaine paire : ordures ménagères uniquement

..... Limites départementales



Je trie mes biodéchets !

NOUVEAU !

Afin d'encourager la valorisation des déchets verts à domicile le SYVALORM propose 2 aides financières :

- Soutien à la location ou l'achat d'un broyeur de végétaux
- Soutien à l'achat d'un kit ou tondeuse mulching
Conditions en ligne sur www.syvalorm.fr
« Prévention - subventions »

Pour acheter un composteur à des tarifs préférentiels :
Rendez-vous sur www.syvalorm.fr « mes démarches »

Loi AGEC – 02/2020

Le SYVALORM accompagne l'installation et le suivi de sites de compostage partagé dans les bourgs, quartiers, bas d'immeubles... via un partenariat avec l'association ATHÉNA, basée à Sargé sur Braye. Près de 26 sites ont été implantés depuis juin 2023. Le déploiement sur l'ensemble du territoire se poursuit progressivement.



CONSIGNES DE COLLECTE

- Sortis la veille au soir de la collecte
- Poignées vers la route
- Couvercles fermés
- Bien visibles sur la voie publique
- **Aucun sac d'ordures ménagères au sol**
- A rentrer rapidement après collecte



Seuls les bacs et sacs fournis par le SYVALORM sont collectés !



**EN VRAC
DANS LE BAC
OU LE SAC !**

LES EMBALLAGES EMBOÎTÉS ÉCHAPPENT AU RECYCLAGE !

Ordures ménagères et emballages collectés le même jour !

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1			1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10
3	12	13	14	15	16	17
4	19	20	21	22	23	24
5	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10
3	12	13	14	15	16	17
4	19	20	21	22	23	24
5	26	27	28	29	30	31
6						
7	9	10	11	12	13	14
8	16	17	18	19	20	21
9	23	24	25	26	27	28

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	9
1	2	3	4	5	6	7
2	9	10	11	12	13	15
3	16	17	18	19	20	22
4	23	24	25	26	27	29
5						
6	30	31				

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14		1	2	3	4	5
15	6	7	8	9	10	11
16	13	14	15	16	17	18
17	20	21	22	23	24	25
18	27	28	29	30		

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18				1	2	3
19	4	5	6	7	8	9
20	11	12	13	14	15	16
21	18	19	20	21	22	23
22	25	26	27	28	29	30

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
23	1	2	3	4	5	6
24	8	9	10	11	12	13
25	15	16	17	18	19	20
26	22	23	24	25	26	27
27	29	30				

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27		1	2	3	4	5
28	6	7	8	9	10	11
29	13	14	15	16	17	18
30	20	21	22	23	24	25
31	27	28	29	30	31	

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31				1	2	
32	3	4	5	6	7	8
33	10	11	12	13	14	15
34	17	18	19	20	21	22
35	24	25	26	27	28	29
36	31					

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
36		1	2	3	4	5
37	7	8	9	10	11	12
38	14	15	16	17	18	19
39	21	22	23	24	25	26
40	28	29	30			

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40		1	2	3	4	
41	5	6	7	8	9	10
42	12	13	14	15	16	17
43	19	20	21	22	23	24
44	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44				1		
45	2	3	4	5	6	7
46	9	10	11	12	13	14
47	16	17	18	19	20	21
48	23	24	25	26	27	28
49	30					

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
49		1	2	3	4	5
50	7	8	9	10	11	12
51	14	15	16	17	18	19
52	21	22	23	24	25	26
53	28	29	30	31		

VISITE DU CENTRE DE TRI

Que deviennent nos emballages ?

Pour le découvrir, réservez une visite gratuite de **TRI VAL DE LOIR(E)**, notre centre de tri mutualisé de PARCAY-MESLAY (37).



Formulaire de RDV et conditions accessibles sur : www.trivaldeloire.fr

NE JAMAIS EMBOÎTER LES EMBALLAGES !

Les emballages imbriqués ne sont jamais recyclés : les rayons des trieurs optiques ne voient que l'emballage extérieur !

Les rayons ne reconnaissent pas la matière complexe composée de plusieurs éléments en surface ni ne détectent les emballages cachés. La séparation mécanique des matériaux étant impossible, dans ces 2 situations les emballages entremêlés sont envoyés au refus pour enfouissement ou incinération.



L'impact financier est conséquent cela génère des surcoûts d'élimination importants et une perte de recette de revente des matériaux qui alourdissent nos factures !

Le bon geste de tri : bien séparer et vider vos emballages pour qu'ils soient tous valorisés, puis les déposer en vrac dans les bacs ou sacs jaunes

DÉCHETERIES



VIGILANCE

Il est strictement interdit de déposer des piles, des batteries ou des cartouches de gaz dans les bacs, les sacs et les bornes de collecte.

CETTE ERREUR DE TRI EST UNE MISE EN DANGER D'AUTRUI.

Avant de jeter, veillez à bien retirer **TOUTES** les cartouches et piles cachées des cartes musicales, porte-clés, télécommandes, stylos, cigarettes électroniques...



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES



→ www.syvalorm.fr

Les seuls horaires officiels !

Avant de vous déplacer en déchèteries :

pensez à vérifier sur le site internet du SYVALORM nos alertes de fermetures ou de changements d'horaires.
Les autres référencements internet ne sont pas gérés par le syndicat !

2 PÉRIODES ANNUELLES :

A compter du 15 juin

A compter du 15 sept.

LA FERTÉ-BERNARD

La Champfordière

02 43 71 48 35



LE GRAND-LUCÉ

ZA La Prairie

02 43 75 94 22



MONTOIRE • FONTAINE-LES-COTEAUX

2 et 4 rue de la Varenne

02 54 86 60 20



THORIGNÉ-SUR-DUÉ • CONNERRÉ

2033 Route de Connerré

02 43 82 88 47



LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR

Les Brays

02 43 79 20 64



SAINT-MARS-LA-BRIÈRE

162 Imp. de la déchetterie

02 43 82 96 41



SAVIGNÉ-L'ÉVÈQUE

« Passe-Vite »

02 43 27 88 16



VIBRAYE

153 rue des Sablons

02 43 71 29 31



DROUÉ

34 rue du Poislay

ZI La Moussière

02 54 23 04 72



MONTAILLÉ • SAINT-CALAIS

La Chasselouvière

02 43 35 76 68



SAVIGNY-SUR-BRAYE

Route de Vendôme

02 54 23 73 34



BESSÉ-SUR-BRAYE

Rue du Val de Braye

02 43 35 60 76



LOMBRON

Le Paturail

02 43 20 93 23



MONDOUBLEAU

ZA de l'Entonnoir

02 54 80 79 38



MAISONCELLES • BOULOIRE

Le Buisson Réjoui

02 43 35 81 69



MONTMIRAIL

La Bausserie

02 43 93 28 82



TUFFÉ-VAL-DE-LA-CHERONNE

ZA Le Champ de la Croix

02 43 71 88 74



**FERMETURE LES DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS**



Plateforme de déchets verts



Plateforme de gravats

Eologic

ecosystem
recycler c'est protéger

Re_fashion

Printerre

eco textile



ALIAPUR
COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS

ecomaison

**Le Grenier
De l'Huise**
RECCLYLÉRIE

RECYCL M
COLLECT - TRI - RECYCLAGE RADIOPHONIES

CITE

OLEOVIA
Une nouvelle vie pour l'huile

CYCLEVIA
L'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants.



CONSIGNES DE DÉCHÈTERIES

Carte d'accès obligatoire autorisant les dépôts sur les 17 déchèteries du territoire.



Volume des apports soumis aux limites mentionnées dans le règlement des déchèteries.

A NOTER :
Dans le cadre d'un besoin d'apport exceptionnel, veuillez prendre contact avec nos services auparavant.

Prendre ses dispositions pour le déchargement des dépôts lourds ou volumineux.

L'agent d'accueil n'a pas l'obligation d'aider.